

Le Guide Tarifaire des offres mobile PRO

LES
OFFRES
PRO



Tarifs HT au 16/01/2023

auxquels s'ajoute la TVA en vigueur à la date de facturation

Les Forfaits SIM PRO / Les Forfaits + Mobile PRO

- Ces forfaits comprennent les appels voix émis depuis la France métropolitaine vers les mobiles des opérateurs métropolitains (sauf les numéros commençant par 0690, 0692, 0693, 0694 et 0696), les fixes métropolitains (sauf les numéros commençant par 0590, 0592, 0594, 0596 et 0262), Monaco (+377), le coût de l'acheminement de la communication (C) des appels vers les numéros courts et spéciaux à tarification banalisée ou majorée (voir tableau de la section « Tarification des communications vers les numéros courts et spéciaux » en page 3), les communications gratuites (voir page 3), les renvois d'appels métropolitains.
- Les forfaits comprennent des communications utilisables depuis les Zones Europe et DOM/COM (voir page 4).
- Les appels depuis et vers la métropole inclus dans les forfaits sont décomptés à la seconde dès la 1^{ère} seconde.
- Au-delà du forfait, les appels depuis et vers la métropole sont facturés à la seconde dès la 1^{ère} seconde au tarif de 0,31€/min (hors Visio).
- Les communications incluses dans les forfaits et les options non utilisées ne sont pas reportées sur le mois suivant.

	Les Forfaits SIM PRO		
	Voix	10Go	80Go
Appels voix en métropole et vers les DOM	Illimités		
SMS / MMS ⁽¹⁾ en métropole et vers les DOM	SMS illimités MMS non inclus	Illimités	
Internet mobile en métropole	-	10Go, débit réduit au-delà	80Go, débit réduit au-delà
Appels depuis la métropole vers l'international	-	-	Illimités vers l'Europe (Zone 1) et vers l'international*
SMS et MMS depuis la métropole vers l'international	-	-	Illimités vers l'Europe (Zone 1)
Appels / SMS / MMS ⁽¹⁾ depuis et vers la Zone 1 et la Zone DOM/COM	Voir modalités en page 4		
Internet mobile depuis la Zone 1 et la Zone DOM/COM	Voir modalités en page 4		

	Les Forfaits + Mobile PRO		
	Voix	10Go	80Go
Appels voix en métropole et vers les DOM	Illimités		
SMS / MMS ⁽¹⁾ en métropole et vers les DOM	SMS illimités MMS non inclus	Illimités	
Internet mobile en métropole	-	10Go, débit réduit au-delà	80Go, débit réduit au-delà
Appels depuis la métropole vers l'international	-	-	Illimités vers l'Europe (Zone 1) et vers l'international*
SMS et MMS depuis la métropole vers l'international	-	-	Illimités vers l'Europe (Zone 1)
Appels / SMS / MMS ⁽¹⁾ depuis et vers la Zone 1 et la Zone DOM/COM	Voir modalités en page 4		
Internet mobile depuis la Zone 1 et la Zone DOM/COM	Voir modalités en page 4		

*comprend des appels voix depuis la France métropolitaine vers l'international (hors Visio, prix du service des n° majorés et surtaxes) :

- Vers les fixes de 69 destinations : Amérique du Nord ; Europe (Zone 1) ; Europe Élargie (Zone 2 hors Groënland) ; DOM (Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion) ; Maghreb (hors Tunisie) ; Autres : Açores, Cité du Vatican, Géorgie, Gibraltar, Îles Féroé, Îles Vierges américaines, Îles Vierges britanniques, Jersey, Madère, Monaco, Russie, Saint-Marin, Chine, Singapour, Hong-Kong, Argentine, Porto Rico. Voir détails des zones en page 5.

- Vers les mobiles de 37 destinations : Europe (Zone 1), USA, Chine, Canada, Singapour, Hong-Kong, Argentine, Porto Rico.

Mentions relatives aux usages « illimités » et à l'internet mobile inclus dans les forfaits

- ✓ **Appels voix illimités en métropole et depuis la métropole vers les DOM et en plus pour le Forfait SIM Pro 80Go et le Forfait + Mobile Pro 80Go depuis la métropole vers l'Europe - Zone 1 (hors Visio, prix du service des n^{os} majorés et surtaxes) :** limités à 500 destinataires/mois et 3h/appel (au-delà : facturation à 0,31€/min pour les appels en métropole et 0,42€/min pour les appels depuis la métropole vers les DOM et vers la Zone 1).
- ✓ **SMS⁽¹⁾ illimités : SMS en métropole et depuis la métropole vers les DOM et en plus pour le Forfait SIM Pro 80Go et le Forfait + Mobile Pro 80Go depuis la métropole vers l'Europe - Zone 1 (hors SMS+ et surtaxes) :** limités à 250 destinataires/mois (au-delà : facturation à (i) 0,08€/SMS/destinataire en métropole, (ii) 0,25€/SMS/destinataire depuis la métropole vers les DOM et vers la Zone 1).
- ✓ **MMS⁽¹⁾ illimités : MMS en métropole et depuis la métropole vers les DOM et en plus pour le Forfait SIM Pro 80Go et le Forfait + Mobile Pro 80Go depuis la métropole vers l'Europe - Zone 1 (hors MMS+ et surtaxes) :** limités à 250 destinataires/mois. Au-delà le MMS est facturé/destinataire au tarif de :
 - MMS texte : 0,08€/MMS en métropole, et 0,63€/MMS depuis la métropole vers la Zone 1 et les DOM.
 - MMS Vidéo/Photo/Son : 0,25€/MMS en métropole et 1,00€/MMS depuis la métropole vers la Zone 1 et les DOM.
- ✓ **Internet mobile en métropole (hors services payants et surtaxes) :** offres valables avec mobiles compatibles.
Pour les Forfaits + Mobile Pro 10Go et 80Go et pour les Forfaits SIM Pro 10Go et 80Go : débit réduit au-delà du seuil indiqué dans l'offre et dans la limite d'un usage raisonnable de 3 fois ce seuil jusqu'à la prochaine date de facturation.

Remise multi-lignes

- Offre réservée aux professionnels souscrivant au moins 2 forfaits La Poste Mobile PRO rattachés à un même compte de facturation (même SIRET, adresse de facturation et RIB).
- Pour bénéficier de la remise, les lignes mobiles doivent être actives. La remise mensuelle est appliquée sur la facture d'abonnement de chaque ligne mobile, le mois suivant l'atteinte du seuil d'éligibilité à la remise.
- Perte de la remise : (i) en cas de résiliation de la totalité des lignes mobiles La Poste Mobile PRO ou d'une partie d'entre elles vous faisant passer sous le seuil d'éligibilité (ii) en cas de changement d'offre pour une offre non éligible (iii) en cas d'impayé sur une ou plusieurs lignes, la remise est de nouveau appliquée après régularisation de l'impayé
- Le montant de la remise est différencié selon le type d'abonnement La Poste Mobile PRO souscrit selon le tableau suivant :

	Les Forfaits SIM PRO			Les Forfaits + Mobile PRO		
	Voix	10Go	80Go	Voix	10Go	80Go
Montant de la remise	-1€ / mois par ligne			-1€ / mois par ligne		-2€ / mois par ligne

Services gratuits et inclus dans les forfaits La Poste Mobile PRO

- Présentation du numéro
- Double appel
- **VoLTE (appels voix en 4G) :** service disponible en France métropolitaine, **uniquement dans les zones de couverture des réseaux 4G/4G+⁽³⁾ et 5G⁽⁴⁾ et sous réserve d'un terminal et d'une offre compatibles avec le service VoLTE de La Poste Mobile** (voir liste sur assistance.lapostemobile.fr). Les appels en VoLTE sont décomptés de votre offre ou facturés selon la tarification en vigueur. Voir tarifs en pages 1 et 2.
- **VoWifi (appels voix en 4G) :** service disponible en France métropolitaine, **sous réserve d'une connexion wifi, d'un terminal et d'une offre compatibles avec le service VoWifi de La Poste Mobile** (voir liste sur assistance.lapostemobile.fr). Les appels en VoWifi sont décomptés de votre offre ou facturés selon la tarification en vigueur. Voir tarifs en pages 1 et 2.
- Messagerie vocale
- Info conso
- Liste rouge
- Option Monde⁽²⁾

Services gratuits sur demande communs aux forfaits La Poste Mobile PRO

- Service mobile de prêt⁽⁵⁾
- SAV Express 24h
- Facturation détaillée
- Liste Ivoire⁽⁶⁾ (hors SMS et MMS)
- Limitation d'appels internationaux⁽⁷⁾
- Blocage des Numéros Spéciaux et SMS/MMS surtaxés⁽⁸⁾

Service SAV Express 24h

- En cas de panne, et si votre mobile La Poste Mobile (hors iPhone et hors tablette) est sous garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur, contactez le Service Client pour profiter d'un échange de mobile. La Poste Mobile propose en remplacement un mobile à l'identique ou équivalent, neuf ou remis à neuf, livré à votre adresse dans les 24h ouvrées si vous avez fait votre demande avant 13h du lundi au vendredi. En cas de demande effectuée au Service Client après 13h ou le samedi, la livraison s'effectuera sous un délai de 24h ouvrées supplémentaires
- Le recours au SAV Express 24h est limité à 2 utilisations sur la durée de la garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur. Les autres modalités d'éligibilité au service et de retour des équipements défectueux vous seront explicitées par le Service Client.
- En cas de refus du mobile de remplacement, le client pourra, s'il le souhaite, bénéficier d'un SAV classique (envoi au centre de réparation dans le cadre de la garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur). En cas de panne non couverte par la garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur, le montant des frais de réparation seront facturés au client.

Frais applicables sur le service SAV Express	
Mobile en panne non retourné dans les 7 jours ouvrés suivant la livraison du mobile d'échange	200€
Mobile en panne faisant l'objet d'une panne non couverte par la garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur mais réparable	100€
Mobile en panne faisant l'objet d'une panne non couverte par la garantie commerciale du constructeur ou du reconditionneur mais non réparable	200€
Mobile en panne retourné sans batterie et/ou chargeur	30€ par accessoire manquant

Tarification des communications vers les numéros courts et spéciaux

- **SMS+ et MMS+ Texte** : 0,10€/SMS/MMS/destinataire + prix affiché par le fournisseur de services
- **MMS+ Photo, son ou vidéo** : 0,25€/MMS/destinataire + prix affiché par le fournisseur de services
- **Les appels vers les n°s courts et spéciaux ont deux composantes qui apparaissent séparément sur votre facture** :
 - le coût de l'acheminement de la communication (C) : identique au coût appliqué dans votre offre tarifaire pour des appels en métropole (ci-dessous « coût d'un appel normal ») ;
 - le coût du service (S) varie en fonction du numéro appelé et est défini par le fournisseur de services, identique pour tous les appelants. Pour connaître le prix du service (S), consultez l'annuaire inversé SVA sur le site infosva.org (coût d'une connexion internet)

Ces appels sont facturés conformément aux tarifs et conditions indiqués dans le tableau ci-dessous :

		Coût de la communication (C)	Coût maximum du service (S)
n°s à 10 chiffres débutant par :	0800, 0801, 0802, 0803, 0804, 0805	Gratuit	Gratuit
	0806, 0807, 0808, 0809		Gratuit
	081	Inclus dans le forfait, puis prix de la minute au-delà si vous avez dépassé les limites de 500 destinataires/mois et 3h/appel	0,05€/min ou 0,13€/appel
	082		0,17€/min ou 0,42€/appel
	089		0,67€/min ou 2,5€/appel
n°s courts de la forme :	1X, 11X, 116 XXX	Gratuit	Gratuit
	30XX, 31XX		
	3XXX (hors 30XX, 31XX)	Inclus dans le forfait, puis prix de la minute au-delà si vous avez dépassé les limites de 500 destinataires/mois et 3h/appel	0,67€/min ou 2,5€/appel
	10XX	Gratuit ou inclus dans le forfait, puis prix de la minute au-delà si vous avez dépassé les limites de 500 destinataires/mois et 3h/appel	Gratuit ou 0,67€/min ou 2,5€/appel
	118 XXX		Gratuit ou payant (à l'acte et/ou à la durée)

Communications gratuites (non décomptées du forfait)

- **15** : Urgences médicales - Samu, **17** : Police secours, **18** : Pompiers, **112** : Numéro d'appel d'urgence paneuropéen, **114** : Numéro d'urgence pour personnes déficientes auditives (accessible par SMS), **115** : Samu social, **119** : Enfance en danger, **191** : Urgence aéronautique - CCS, **196** : Urgence maritime - CROSS, **197** : Alerte attentat - Alerte enlèvement, **116 000** : Enfants disparus, **116 111** : Enfance en danger, **116 117** : Permanence des soins ambulatoires.
- **123** : Consultation du répondeur depuis la France métropolitaine, **25 25** : Service de rechargement pour les Cartes Prépayées et forfaits bloqués, **954** : Info Conso La Poste Mobile, **904** : Service Client La Poste Mobile.
- N°s courts et spéciaux à tarification gratuite (voir liste des n°s concernés sur le tableau ci-dessus).

Tarification des communications émises depuis la France métropolitaine vers des numéros non métropolitains

Prix/min Prix/SMS/destinataire Prix/MMS/destinataire	Les forfaits SIM PRO / Les Forfaits + Mobile PRO
Appels vers Zone 1*	0,19€
Appels vers Zone DOM/COM	0,42€
Appels vers Zone 2 / Tunisie	0,63€
Appels vers Zone 3	1,25€
Appels vers Zone 4	2,50€
SMS ⁽¹⁾ vers Zone 1	0,06€
MMS ⁽¹⁾	Texte : 0,63€
	Photo, son ou vidéo : 1,00€

* Pour le Royaume-Uni : hors numéros personnels («personal numbering»).

Informations concernant les communications émises et reçues hors de France métropolitaine

- Pour les appels émis depuis la Zone 1 ou la Zone DOM/COM vers la Zone DOM/COM, la Zone 1 et la métropole, le décompte des appels s'effectue à la seconde après 30 secondes indivisibles. Les appels reçus depuis ces zones sont gratuits.
- Pour les autres zones internationales, le décompte des appels s'effectue à la seconde après une 1^{ère} minute indivisible. Les appels reçus sont facturés à la seconde dès la première seconde.
- Les connexions internet sont accessibles hors métropole depuis plus de 70 destinations, en connectant votre mobile compatible sur le réseau internet mobile des opérateurs non métropolitains disponibles (dans la limite des zones couvertes par ces réseaux). Liste des opérateurs partenaires disponible auprès du Service Client. Sous réserve d'un mobile compatible. L'envoi et la réception de SMS et MMS sont disponibles hors de France métropolitaine selon le réseau de l'opérateur auquel vous êtes connecté. Pour savoir si les réseaux de votre destinataire proposent cette fonctionnalité, contactez le Service Client.
- Certains téléphones échangent de façon permanente des données avec le réseau cellulaire. Dans ce cas, vérifiez systématiquement que la consultation et l'échange de données sont désactivés à l'étranger afin de vous éviter tout dépassement important de votre forfait lié à des frais d'itinérance (hors Zone 1 et Zone DOM/COM).
- Afin d'éviter les accès involontaires aux réseaux d'opérateurs étrangers en zone transfrontalière, vous pouvez manuellement sélectionner le réseau sur lequel vous souhaitez vous connecter via les réglages de votre téléphone.

Tarification des communications émises et reçues depuis les Zones 1 et DOM/COM

Communications depuis les Zones 1 et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la métropole.	Les Forfaits SIM PRO		
	Voix	10Go	80Go
Appels voix	Illimités*		
SMS / MMS ⁽¹⁾	SMS illimités / MMS non inclus	Illimités	
Internet mobile	Non inclus	Décompté du forfait (débit réduit au-delà de 10Go)	Décompté du forfait (débit réduit au-delà de 80Go)

Communications depuis les Zones 1 et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la métropole.	Les Forfaits + Mobile PRO		
	Voix	10Go	80Go
Appels voix	Illimités*		
SMS / MMS ⁽¹⁾	SMS illimités / MMS non inclus	Illimités	
Internet mobile	Non inclus	Décompté du forfait (débit réduit au-delà de 10Go)	Décompté du forfait (débit réduit au-delà de 80Go)

* Pour le Royaume-Uni : hors numéros personnels («personal numbering»).

• Usage anormal ou abusif - Frais supplémentaires applicables :

En plus du décompte et de la facturation des communications depuis les Zones 1 et DOM/COM vers ces mêmes Zones et la métropole présentées ci-dessus, les frais supplémentaires suivants peuvent être appliqués en cas d'usage anormal ou abusif conformément à l'article 23.2.1.c des Conditions Générales d'Abonnement. Ces frais supplémentaires pourront également être appliqués si suite à la demande formulée par La Poste Mobile, vous ne fournissez pas un des justificatifs prévus à l'article 22 démontrant une résidence habituelle en France métropolitaine ou un lien stable avec la France métropolitaine.

Appels	0,032€/min
SMS	0,010€/SMS
MMS	0,030€/MMS
Internet mobile	0,0017€/Mo

• **Limitation internet Zone 1 et Zone DOM / COM** : cette option bloque automatiquement vos usages internet dans ces destinations à partir de 50€ de dépenses cumulées. Vous recevrez par SMS une alerte à l'atteinte de 39,17€ (soit 47€ TTC) de consommation hors et au-delà du forfait. Cette option peut être désactivée en appelant le Service Client.

• Les connexions internet sont inaccessibles depuis St-Pierre-et-Miquelon.

Tarification des communications émises et reçues depuis les Zones 1, 2, 3 et Tunisie

Prix/min Prix/SMS/destinataire Prix/MMS/destinataire		Les Forfaits SIM PRO / Les Forfaits + Mobile PRO							
		Zone 1		Zone 2		Zone 3		Tunisie	
Depuis	Vers	Émission	Réception	Émission	Réception	Émission	Réception	Émission	Réception
		Voix ⁽¹⁰⁾	Zone 1	0,19€	Gratuit	1,00€	0,46€	2,42€	1,17€
Zone 2	1,00€		0,46€						
Zone 3	2,42€		1,17€						
Tunisie	4,17€		2,50€						
SMS ⁽¹¹⁾	Zone 1	0,06€	Gratuit	0,25€	Gratuit	0,25€	Gratuit	0,84€	Gratuit
	Zone 2	0,25€							
	Zone 3	0,84€							
	Tunisie	0,84€							
SMS+	Monde entier	0,25€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,25€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,25€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,25€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible
MMS Texte ⁽¹¹⁾	Zone 1	0,63€	Gratuit	0,75€	Gratuit	0,75€	Gratuit	2,50€	Gratuit
	Zone 2	0,75€							
	Zone 3	2,50€							
	Tunisie	2,50€							
MMS Photo ⁽¹¹⁾	Zone 1	1,00€	Gratuit	1,42€	Gratuit	1,42€	Gratuit	4,17€	Gratuit
	Zone 2	1,42€							
	Zone 3	4,17€							
	Tunisie	4,17€							
MMS son, vidéo ⁽¹¹⁾	Zone 1	1,00€	Gratuit	2,67€	Gratuit	2,67€	Gratuit	4,17€	Gratuit
	Zone 2	2,67€							
	Zone 3	4,17€							
	Tunisie	4,17€							
MMS+	Monde entier	0,75€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,75€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,75€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible	0,75€ + surtaxe du fournisseur de service	Service indisponible

Voir détail des zones en page 5

Tarification internet hors de France métropolitaine	Les Forfaits SIM PRO / les Forfaits + Mobile PRO	
	Prix d'une communication 200 ko inclus	Au-delà Prix/100 ko
Zones 2 et Tunisie	2,33€	1,17€
Zones 3 et 4	2,92€	1,47€

Détail des Zones

- **ZONE 1 : Europe** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- **ZONE DOM/COM** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint Martin, Saint Pierre et Miquelon (hors Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Polynésie Française).
- **ZONE 2 : Europe élargie** : Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Chypre-Nord, Groenland, Îles Féroé, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Preska (Rép.), Serbie, Suisse, Turquie, Ukraine. **Maghreb (hors Tunisie)** : Algérie, Maroc. **Amérique du Nord (hors Mexique)** : Alaska, Canada, États-Unis.
- **ZONE 3 : Reste du monde** : Afrique, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Asie, Caraïbes, Mexique, Nouvelle-Calédonie, Océanie, Péninsule Arabique, Polynésie Française, Russie, Wallis et Futuna.
- **ZONE 4** : Réseaux satellitaires.
- **Tunisie**.

Caractéristiques de l'internet mobile

Débit maximum théorique en réception	
Les Forfaits SIM Pro 10Go et 80Go / Les Forfaits + Mobile Pro 10Go et 80Go	4G : jusqu'à 150Mbps/s 4G+ : jusqu'à 593Mbps/s ⁽³⁾
Le Forfait SIM Pro 80Go / Le Forfait + Mobile Pro 80Go (avec l'option 5G)	5G : Jusqu'à 2Gb/s en bande de fréquence 3,5Ghz et jusqu'à 995Mb/s en bande de fréquence 2100Mhz

Tarifs des options

- Options valables sous réserve de disposer d'un mobile et d'une offre compatibles.

Prix mensuels	Les Forfaits SIM PRO et les Forfaits + Mobile PRO
Limitation internet Zone 1 et Zone DOM/COM	Gratuite et incluse
Option 5G	Pour le Forfait SIM Pro 80Go et le Forfait + Mobile Pro 80Go : 4€/mois
Option 2H d'appels zone Business*	25€/mois

- **Option 5G** : Option disponible uniquement avec les Forfait + Mobile Pro 80Go et Forfait SIM Pro 80Go La Poste Mobile et avec terminal compatible 5G. Option permettant dès sa souscription de bénéficier, dans les zones couvertes, d'une connexion au réseau 5G⁽⁴⁾. Option facturée à votre prochaine date de facturation du prorata entre la date de souscription et la date de facturation ainsi que du mois à venir. Option pouvant être résiliée à tout moment, toutefois tout mois commencé est facturé intégralement. Résiliation effective à votre prochaine date de facturation, ou à votre date de facturation du mois suivant si la demande de résiliation est effectuée moins de 3 jours avant votre date de facturation.

- **Option 2H d'appels zone Business***. Option souscrite pour une durée indéterminée avec une période minimale d'un mois. Appels voix depuis la France métropolitaine vers les pays de la zone Business ou en itinérance depuis les pays de la zone vers la France métropolitaine, l'UE (zone 1) et Amérique du Nord (Zone 2) (hors prix du service des numéros majorés, surtaxés) : limités à 2h d'appels et vers un maximum de 250 destinataires différents/mois. Au-delà, facturation à la seconde dès la première seconde aux tarifs indiqués dans le présent guide. L'option est activée le jour de votre demande. Vous pouvez demander la résiliation de l'option à tout moment, cette dernière sera prise en compte le jour même – tout mois commencé est dû. Le crédit non utilisé n'est pas reportable au mois suivant.

* **Zone Business** : Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, Emirats Arabes Unis, Inde, Israël, Japon, Maroc, Russie, Turquie.

Alerte conso

- La Poste Mobile vous prévient par SMS lorsque le montant des communications hors et au-delà de votre forfait atteint 33,33€ (soit 40€ TTC). Un SMS d'alerte vous sera transmis dans les 48 heures environ qui suivent l'atteinte du seuil de déclenchement. Vous avez la possibilité de modifier votre seuil d'alerte depuis votre Espace client (au choix : 4,17€ ; 8,34€ ; 12,50€ ; 16,67€ ; 20,84€ ; 25€ ; 29,17€ ; 33,34€ ; 41,67€ ; 50€ ; 66,67€ ; 83,34€). Ce service n'est disponible que pour les communications émises ou reçues en France métropolitaine.

Tarifs des prestations ponctuelles communes à tous les forfaits La Poste Mobile PRO

- Changement de numéro d'appel	8,33€
- Déblocage Carte SIM (code PUK) par le Service Client	4,17€
- Déblocage Carte SIM (code PUK) depuis l'Espace client	gratuit
- Renouvellement de carte SIM	4,17€
- Renouvellement de carte SIM avec prêt de mobile en bureaux de poste	gratuit
- Rejet de paiement ⁽¹²⁾	8,33€/rejet
- Frais de gestion en cas d'impayés	33,33€
- Frais de livraison ⁽¹³⁾ du mobile	4,17€
- Duplicata de facture par le Service Client	4,17€/facture
- Frais de portage du numéro lors de la souscription ⁽¹⁴⁾	gratuit

• **Les règles de changement de durée ou de gamme des forfaits La Poste Mobile PRO avec engagement sont les suivantes :**

- Le changement de tarif à la hausse ou à la baisse dans la même gamme ou vers une autre gamme est autorisé.
- Le changement d'une offre Grand public La Poste Mobile vers un forfait La Poste Mobile PRO n'est pas autorisé
- En cas de changement de tarif à la baisse de votre forfait ou de changement de gamme durant la durée d'engagement du forfait considéré, des indemnités seront facturées conformément à la grille ci-dessous.

			Arrivée				
			Forfaits + Mobile PRO			Forfaits + Mobile Série Spéciale PRO	
			Voix	10Go	80Go	10Go	60Go
Départ	Forfait + Mobile PRO	Voix	-	-	-	-	-
		10Go	83,34€	-	-	-	-
		80Go	166,67€	125,00€	-	-	-
	Forfaits + Mobile Série Spéciale PRO	10Go	58,34€	-	-	-	-
		60Go	125,00€	-	-	66,67€	-

• Les changements de gamme d'un forfait avec abonnement d'une durée minimale de 24 mois non encore échue et avec mobile vers une offre sans engagement ne sont pas autorisés.

• **Les dépôts de garantie sont :**

Dépôt de garantie	Tarif par carte SIM
Inscription au fichier Préventel	300€ par ligne
En cas de risque de solvabilité suite au contrôle effectué par l'intermédiaire de la société Scores et Décisions	100 à 300€ par ligne
Impayé sur une autre ligne La Poste Mobile	300€ par ligne
Règlement des factures autrement que par prélèvement automatique	100€ par ligne
En cas de non acceptation du RIB/IBAN suite au contrôle effectué par l'intermédiaire de la société Viamobis	200€ par ligne

• **Les avances sur consommations sont :**

Avance sur consommation	Tarif par carte SIM
Communications non comprises dans les Forfaits + Mobile PRO et les Forfaits SIM PRO supérieures à 166,67€ (soit 200€ TTC)*	166,67€

* Lorsque vous effectuez des communications non incluses dans votre forfait pour un montant supérieur à 166,67€, l'ensemble des usages sont bloqués jusqu'au paiement d'une avance sur consommation de 166,67€

Service Client



depuis votre mobile, composez le 905

(temps d'attente gratuit puis prix d'un appel métropolitain)

- Le serveur vocal interactif est disponible 7j/7 et 24h/24
- Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au samedi de 8h à 20h.



depuis un poste fixe, composez le 0 970 820 822

(prix d'une communication locale en France métropolitaine)



[https:// pro.lapostemobile.fr](https://pro.lapostemobile.fr) - Rubrique Espace client

(coût d'une connexion internet)



La Poste Mobile

TSA 16759 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9



www.facebook.com/LaPosteMobile



twitter.com/la_poste_mobile

Pour plus d'informations sur les offres, reportez-vous à la documentation commerciale ou rendez-vous sur [https:// pro.lapostemobile.fr](https://pro.lapostemobile.fr)

Mentions légales, informatives et rectificatives

Offres soumises à conditions, en France métropolitaine et uniquement pour un usage professionnel.

- (1) SMS et MMS non surtaxés. Dans la limite de 5 destinataires par envoi. 1ko maximum par MMS Texte et 300ko maximum par MMS Photo, Son ou Vidéo. L'envoi de MMS vers des clients d'opérateurs non métropolitains est disponible sous réserve que l'opérateur de réseau choisi par La Poste Mobile ait conclu un accord de trans-opérabilité. La Poste Mobile ne saurait être tenue pour responsable du mauvais acheminement des MMS. Liste des opérateurs non métropolitains disponible auprès du Service Client. SMS (vers un mobile) : la taille maximale d'un SMS peut varier en fonction des caractères utilisés : 160 caractères maximum par SMS en cas d'utilisation de caractères standards (liste des caractères standards : A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z Ä Ö Ñ Ü \$ % & ' () * + , . / : ; < = > ? i) Et 70 caractères maximum par SMS en cas d'utilisation d'au moins un caractère spécial (tous les caractères ne figurant pas dans la liste ci-dessus). 1 MMS facturé par destinataire dans la limite de 50 destinataires et 600 Ko maximum par envoi avec un mobile 3G+/4G/4G+/5G compatible, 50 destinataires et 300 Ko maximum par envoi avec un autre mobile. La réception d'un MMS métropolitain pour les mobiles non compatibles sera possible via la réception d'un SMS invitant à consulter le MMS sur le web et l'envoyer vers un mobile ou vers une adresse e-mail.
- (2) L'option monde est incluse dans votre forfait. Ainsi, l'émission et la réception des communications depuis l'étranger sont activées automatiquement dès l'activation de votre (vos) ligne(s).
- (3) Débit maximum théorique de connexion en réception jusqu'à 150Mbits/s en 4G et jusqu'à 593Mbits/s en 4G+, sous réserve de disposer d'un équipement et d'une offre compatibles, et uniquement dans les zones de couverture. Détails de couverture sur <https://www.lapostemobile.fr/reseau>
- (4) **Réseau 5G, en cours de déploiement, valable sous réserve de couverture avec offre et terminal 5G compatibles.** Réseau 5G 3,5Ghz ou 2100Mhz disponible selon les communes des agglomérations couvertes. **Détails de couverture sur <https://www.lapostemobile.fr/reseau>.** La 5G présentant des performances différentes suivant les fréquences utilisées, débit descendant maximum théorique (association des fréquences 4G et 5G dans les zones couvertes) de 2Gb/s en bande de fréquence 3,5Ghz et de 995Mb/s en bande de fréquence 2100Mhz. .
- (5) Smartphone prêté au titulaire/utilisateur d'un Forfait La Poste Mobile PRO en cas de perte, vol ou SAV classique du mobile, pendant 30 jours maximum ou jusqu'au retour du mobile pris en charge en SAV, et soumis à un dépôt de garantie de 150€. Dans la limite des stocks disponibles dans les bureaux de poste proposant le service. Nouvelle carte SIM gratuite uniquement en bureau de poste (autres 4,17€).
- (6) Non affichage de votre numéro lors de l'émission d'un appel.
- (7) Permet de limiter l'émission d'appels depuis la France métropolitaine vers l'international et les numéros non métropolitains. L'émission d'appels vers les numéros non métropolitains est activée dès l'activation de votre ligne.
- (8) Sur demande auprès du Service client, blocage des appels vers les numéros spéciaux à 10 chiffres débutant par 082X, 089X et les SMS/MMS surtaxés de la forme 3XXX (sauf 30XX et 31XX) ainsi que les SMS/MMS surtaxés à l'acte et à l'abonnement de format 3XXXX, 4XXXX, 5XXXX, 6XXXX, 7XXXX et 8XXXX.
- (9) Sous réserve d'un mobile compatible et d'une zone couverte par le réseau 3G/3G+/4G/4G+/5G.
- (10) Prix des appels émis dans la même zone. En cas d'appel vers un pays d'une zone différente, le tarif de la zone la plus élevée est appliqué. Les appels vers les services accessibles par numéros courts éventuellement compris ou gratuits dans votre forfait sont facturés hors de France métropolitaine selon la zone d'émission de l'appel. Ces services sont disponibles hors de France métropolitaine sous réserve que le réseau non métropolitain auquel vous êtes connecté propose cette fonctionnalité. Ces appels vous seront facturés au prix d'un appel vers la France métropolitaine selon la zone d'émission de l'appel. Les numéros à 6 chiffres commençant par 118 ne sont pas accessibles hors de France métropolitaine. Les numéros d'appel présentés comme gratuits pour les abonnés d'un opérateur non métropolitain sur le réseau auquel vous êtes connecté et les numéros surtaxés de ces opérateurs vous seront facturés au tarif de la zone d'émission de l'appel en sus de la surtaxe. Les numéros surtaxés des opérateurs non métropolitains sont indisponibles
- (11) L'envoi et la réception de SMS et MMS sont disponibles hors de France métropolitaine selon le réseau de l'opérateur auquel vous êtes connecté. Pour savoir si les réseaux de votre destinataire proposent cette fonctionnalité, contactez le Service Client.
- (12) Ces frais de rejet de paiement sont appliqués dans la limite d'une fois par mois.
- (13) Livraison à l'adresse que vous avez indiquée : 4,17€ (sauf commande passée en bureau de poste et hors mobiles nus).
- (14) En cas de retard de la portabilité du numéro, du fait de La Poste Mobile, le client peut demander à être indemnisé à hauteur du cinquième du prix mensuel TTC de l'abonnement La Poste Mobile par jour ouvrable de retard jusqu'au rétablissement du service.
En cas de perte du numéro faisant l'objet d'une demande de portabilité entrante ou sortante, du fait de La Poste Mobile, le client peut demander à être indemnisé à hauteur de 24 fois le prix mensuel TTC de l'abonnement de l'opérateur donneur. Pour obtenir l'indemnisation, une demande doit être formulée auprès du Service Client par mail via le site www.lapostemobile.fr rubrique Espace Client ou par courrier adressé à La Poste Mobile - TSA 16759 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9.



Kit mains-libres recommandé.

Retrouvez le prix mensuel des forfaits sur les récapitulatifs contractuels. Après votre souscription, retrouvez le prix mensuel de votre forfait sur votre contrat et dans votre Espace Client.



LE TRI
+ FACILE

